

Les Echos de Montlaux

Bulletin d'Informations Municipales

Printemps 2014 numéro 1

Ce bulletin modeste, réalisé par nos soins, n'a d'autre but que de créer un lien, et de vous informer.
Le comité de rédaction : Camille Feller, Violette Raffi-Mottier, Nicolas Mezzasalma

Le mot du maire

Depuis deux mois nous nous sommes mis au travail : préparation et vote des budgets de la commune, de l'eau et du CCAS , recherche des subventions possibles pour la route....multiples réunions. Je mesure la tâche que **Claude Durand** a accomplie au service de notre commune pendant 25 ans, au cours de ses quatre mandats. Notre commune n'a ni cantonnier ni service technique et Claude a beaucoup œuvré. Nous remercions aussi tout le conseil municipal sortant pour nous avoir laissé des finances positives et nous avoir aidés dans la connaissance des dossiers. Je remercie les électeurs de la confiance qu'ils ont apportée à l'équipe que je leur ai présentée par leurs votes, et les habitants pour être venus nombreux au pot de présentation le 12 avril qui a permis d'entendre leurs attentes. *photo du pot du 12 avril*



Informations municipales

Au cours des premiers conseils municipaux ont été élus :

Maire , Monsieur **Jean Péméant** , conseiller communautaire, siégeant au syndicat d'électrification

Premier Adjoint , Monsieur **Bernard Imbert**, chargé des finances, commission eau

Second Adjoint , Monsieur **Jacques Fauque**, chargé de la voirie,

Troisième Adjointe , Madame **Violette Raffi-Mottier**, chargée du CCAS, de la culture et de la communication,

Stéphane Belval délégué à l'école, commission voirie,

Michel Bressand commission voirie et eau,

Jean-Marie Cambe, siégeant au syndicat d'électrification, commission urbanisme, voirie et eau

Camille Feller, déléguée à l'école, transport scolaire, CCAS, finance, eau, communication

Jack Gamel siégeant au syndicat de l'eau du plateau d'Albion.

Nicolas Mezzasalma siégeant au syndicat de l'eau, commission eau, urbanisme et communication.

Stéphane Sabatier, commission de l'eau.

Nos premières décisions :

Taxes : nous avons choisi de ne pas augmenter le taux de la taxe d'habitation qui est parmi les plus faibles du département, ni les autres taxes foncières afin de ne pas alourdir la pression fiscale.

De même le prix de l'eau et de l'abonnement est gelé en 2014.

Budgets : nous avons trouvé des finances sans aucun emprunt, et même avec un excédent de l'année précédente. Nous avons établi un budget prévisionnel, en continuité, afin de prendre pleinement connaissance des dossiers avec pour objectif la réalisation de la route.

Les ressources de fonctionnement de la commune sont constituées par ordre décroissant des dotations de l'état, des recettes fiscales et des locations des 3 appartements communaux et de la salle *culture et loisirs*. Le détail des comptes est disponible sur le site du conseil général.

Le budget de l'eau est entièrement séparé, nous ferons curer les bassins et recherchons activement les fuites sur le réseau ; les taxes figurant sur votre facture sont reversées par la mairie à l'agence pour l'eau.

Voirie : nous avons obtenu du conseil général par l'intermédiaire du canton de Saint Étienne une subvention pour la voirie de 9700 euros, (redistribution de l'argent collecté par amendes routières) . Mais les devis pour l'enrobée de la route communale qui est à charge de la commune seule, sont de l'ordre de 130 000 euros pour la portion du village aux Gypières. Nous devons faire aussi des caniveaux et des traversées de route pour l'eau, ainsi qu'aplanir les bas cotés. Nous montons des dossiers de subventions auprès de l'Etat, de la région et du conseil général en espérant commencer la préparation cet été et le gros des travaux au printemps 2015 même si peu de subventions sont prévues pour la voirie. **MERCI** aux bénévoles qui ont rebouché les trous de la route et fait économiser une somme substantielle à la commune.

La commune de Montlaux compte 32 kms de chemins ruraux, dont l'entretien n'est pas une obligation pour la municipalité, nous mettons des graviers à disposition des habitants à côté du cimetière.

Communication : nous travaillons à l'amélioration de la communication. Les délibérations sont affichées à l'extérieur de la mairie. Des permanences d'élus sont régulièrement tenues. La mairie est ouverte les premier et troisième samedis matin du mois et le mercredi matin. Nous nous efforçons d'assurer une distribution dans chaque boîte aux lettres même si cela prend beaucoup de temps.

Enfants : nous siégeons au conseil d'école et étudions l'application de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée prochaine, dont les modalités d'application viennent d'être modifiées courant mai, en préservant l'intérêt des enfants et avec des intervenants de qualité.

Nous siégeons au conseil d'administration de l'association qui gère la **cantine**, qui a connu une crise de direction. Nous participons financièrement aux activités du **centre aéré** et aux sorties ski et voile organisées par la mairie de Saint Étienne, afin que les petits moularins paient la même chose que les petits stéphanois.

Soutien aux associations : nous avons voté des **subventions aux associations** identiques à l'année précédente : Comité des fêtes : 400 euros, Bienvenue à Montlaux : 400 euros, Sapeurs-pompiers de Saint Etienne : 400 euros, Coopérative scolaire : 500 euros, et, de façon exceptionnelle, Cantine scolaire Le Petit Cruistot subvention : 9000 euros .

Centre Communal d'Action Sociale : le CCAS de Montlaux a un partenariat avec celui de Saint Étienne les Orgues. Les personnes âgées ayant de faibles ressources peuvent bénéficier de l'aide des aides ménagères du CCAS de Saint Étienne les Orgues. Les frais de déplacement sont pris en charge par le CCAS de Montlaux. Pour les personnes dont les ressources sont supérieures le tarif est de 13 euros de l'heure.

OUVERTURE DE LA MAIRIE :

Le **secrétariat** de la mairie est ouvert le lundi, mardi, et jeudi de 9h à 11h 30 et le vendredi de 13h30 à 16h. **Les permanences des élus** ont lieu le mercredi (sauf en juin) et le premier et troisième samedi du mois de 10h à 12h. Pendant **l'été les horaires risquent d'être modifiés.**

LA FETE DU VILLAGE
organisée par le Comité des Fêtes
aura lieu les 26 et 27 juillet

Bienvenue à Lison née à Montlaux le 4 juin 2014 chez Angèle Bureau et Serge Tricoire

TRAVAUX :

les travaux d'enfouissement des lignes électriques sont terminés aux Boyers ; la circulation peut être difficile et le **Tour-de France** passant à Cruis le 17 juillet des travaux auront lieu à Cruis dans le village et la circulation sera déviée sur la route communale.

Nous encourageons les jeunes moularins candidats au baccalauréat et au brevet des collèges : Lou Belval, Justine Manuele , Pythéas Di florio, Jules Bristau, Sébastien Manuele, Hanna Sevennec-Feller